

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 10.191**

L'An deux Mille Dix, le 28 juin à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 22 juin 2010

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 22 juin 2010

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux,

**ETAIENT REPRESENTES** : M. PATRUX représenté par M. FILOCHE  
M. CHABASSE représenté par Mme DUMAS  
M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD  
M. PRUDENCIO représenté par M. DENIS

**ETAIT ABSENT-EXCUSE** : néant

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 33

M. PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN  
DU SYNDICAT MIXTE DU CENTRE AUDIOVISUEL DE ROYAN POUR  
L'ETUDE DES LANGUES (CAREL)**

**RAPPORTEUR : M. LE DEPUTE-MAIRE**

**VOTE : UNANIMITE**

Par arrêté en date du 23 octobre 2003, le Préfet de la Charente-Maritime a autorisé la création d'un Syndicat Mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL) entre l'Université de Poitiers et la ville de Royan à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Il est prévu à l'article 5 des statuts du Syndicat Mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL) que le Comité Syndical comprendra le Maire de Royan, ou son représentant, ainsi que cinq conseillers municipaux.

Il appartient au Conseil Municipal de désigner les membres qui siégeront au sein du Comité Syndical du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL).

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,
- Après élection,

### **DESIGNE**

- comme délégués de la Ville de Royan au sein du Syndicat Mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL) :

- Madame Véronique WILLMANN
- Monsieur Gérard FILOCHE
- Madame Marie-Noëlle PELTIER
- Madame Marie-José DAUZIDOU
- Monsieur Jean-Michel DENIS

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 1<sup>er</sup> juillet 2010

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD